

Procès-Verbal

Séance du 19 octobre 2023

Séance : 20h30 – 22h00

Président de Séance : Chabaud Jean-Louis,

Étaient présents :

Mmes CHAILLAN Delphine, DANGER Marine, KALUZA Véronique
Mrs SABARLY Alain, BRARD Richard, VIVICORSI Pierre-Louis, BEE Sébastien

Absents excusés :

M. MESTRE Bastien (pouvoir à CHABAUD Jean-Louis)

Absent non excusé : M. MADOUX Elie

Secrétaire de Séance : Mme DANGER Marine

Le Maire propose l'adoption du Procès-verbal du Conseil Municipal du 12 septembre 2023. Celui-ci ne fait l'objet d'aucune remarque et, est adopté à l'unanimité.

Il a été délibéré les sujets suivants :

- **Réfèrent déontologique de l' élu local** – Le Centre de Gestion a proposé aux élus locaux de désigner un référent déontologue n'exerçant pas de mandat local ni étant agent de la collectivité ou du CDG et ne se trouvant pas en situation de conflit d'intérêt. Ce dernier pouvant être saisi si besoin (litiges, doute sur un marché public etc). C'est aussi un soutien en cas d'attaque.
- **Convention Biens vacants sans maîtres** – Signature de la Convention de concours technique (d'une durée de 3 ans) avec la SAFER, en vue de lui confier la procédure d'incorporation des 150 parcelles présumées sans maître, sur le territoire de la Commune.
- **Labélisation « Village d'Avenir Atout 04 »** – La Commune a été labellisée « Village d'Avenir 04 » pour son projet de réhabilitation et revitalisation de la Place François Beraud et du Monument aux Morts. Le projet (recherche de financement) doit maintenant être monté par le chargé de mission, recruté par la CCAPV en août 2023.

- **Demande de subvention pour les travaux du bassin des Arbueyes** – La Commune va demander une subvention auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau (jusqu'à 70%) pour la réfection de la chambre des vannes du réservoir ainsi que le changement des compteurs et des canalisations du bassin des Arbueyes.
- **Création d'un Conseil Municipal Jeune** – Le Conseil Municipal a discuté sur la création éventuelle d'un Conseil Municipal Jeune. Ce sujet sera abordé avec les instituteurs et les parents d'élèves au prochain Conseil d'Ecole.
- **Trash spotter** – Le Conseil Municipal a discuté d'une application numérique gratuite « trash spotter » qui consiste à signaler par photos des sites pollués. Les points de collectes sont donc identifiés par les utilisateurs qui peuvent par la même occasion jeter les déchets rencontrés sur leurs chemins.
- **Emplois non permanents et tableau des emplois** – Enumération des emplois de la Commune et création d'un poste (non permanent) dû à un accroissement d'activité pour lequel il n'est pas nécessaire de réunir le Conseil systématiquement.

Cinq points ont été abordés en question diverse.

- Le Service Intercommunal d'aide au classement et à la valorisation des Archives est venu faire un diagnostic dans les locaux de la Mairie. Le devis de leur intervention pour classer les archives s'élève à 23680 €. La Commune a décidé de décliner l'offre, les agents administratifs se chargeront du classement.
- Un devis pour la sonorisation de l'église a été présenté, il s'élève à 7000€.
- Discussion autour du panier de Noël pour les aînés du village, achat de cabas personnalisé avec le logo de Barrême.
- Partenariat de l'école et du FRAC, des œuvres seront exposés à la Mairie.
- Présentation de la couverture du bulletin municipal 2024.